

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

L'assemblée du C.E.L.I.B. : une erreur et une défaite

(Voir page 4.)

UNE ENQUÊTE SUR LA CONDITION DES TRAMINOTS BRESTOIS

Depuis le début de cette année, les traminots brestoïses sont en conflit avec la direction de leur entreprise. Depuis six mois déjà, ces ouvriers luttent pour faire aboutir leurs revendications. Il nous est apparu nécessaire d'éclairer les lecteurs du « Peuple breton » sur ce problème, tant par souci d'information que pour montrer le niveau syndical élevé d'une certaine fraction de la classe ouvrière bretonne. Nous avons rencontré les responsables syndicaux de la section C.F.T.C., seule représentée à la Compagnie des transports brestoïses (C.T.B.) : ils nous ont expliqué pourquoi ils avaient entrepris cette action revendicative qui s'est déjà traduite par plusieurs jours de grève.

PENDANT SIX MOIS

L'origine du conflit se situe en fait au mois d'octobre 1963, époque où fut signé un accord entre la direction et les délégués du personnel et au terme duquel satisfaction était donnée momentanément. Mais on prévoyait la reprise de nouvelles négociations pour le 1^{er} janvier 1964.

Passé cette date, le Syndicat des traminots a souhaité reprendre la discussion sur des bases parfaitement justifiées comme nous allons le voir : nous reproduisons en effet ci-dessous quelques données comparatives en ce qui concerne les salaires horaires pratiqués dans diverses entreprises brestoïses pour des emplois équivalents (chauffeurs, électriciens, etc.).

	C.T.B.	Bâtiment	Dubigeon	Brasserie	Guériff et Moreau
Personnel roulant .	2,79	3,00	3,07	3,44	3,75
Personnel ateliers .	3,21	3,70	3,91	4,03	4,49

Ces quelques chiffres sont d'autant plus éloquentes qu'il faut tenir compte des conditions de travail très pénibles, sur lesquelles nous allons revenir. D'ailleurs la municipalité de Brest a voté à l'unanimité (1) une motion tendant à appuyer ces revendications, tant il est vrai que les salaires des traminots brestoïses sont très inférieurs à ceux des autres salariés de la ville ou même des autres compagnies de transport comme celles de Lorient et Nantes.

Par rapport à ces villes les disparités apparaissent encore plus flagrantes si l'on tient compte du fait que les chauffeurs ne sont pas formés dans l'entreprise (contrairement à Lorient par exemple) : ils doivent passer eux-mêmes leur permis, ce qui leur revient à environ 1 000 F. Qui plus est, il faut encore qu'une commission interne juge de la capacité de chaque candidat : le résultat est que ce processus freine

la promotion à l'intérieur de l'entreprise. On peut affirmer que certains ouvriers n'auront jamais la possibilité de devenir chauffeur.

La direction refusant de reprendre la discussion, la seule possibilité qui s'offrait en termes d'action était évidemment la grève : problème délicat si l'on songe d'une part aux 39 jours de grève des traminots nantais, et d'autre part aux réactions des usagers qui en sont les premières victimes. Pourtant il faut bien remarquer que les Brestoïses ont en général bien réagi pendant les neuf journées de grève qui se sont échelonnées de mars à juin. D'ailleurs ce n'était pas là le problème essentiel : car cette action tombait sous le coup de la loi antigreve, qui oblige les salariés à prévenir la direc-

(Voir suite page 3.)

(1) Y compris les conseillers U.N.R. : les directions municipales approchant 1

HALTE AUX VANDALES !

Lorsqu'un touriste vient en Bretagne, il espère découvrir un pays, un peuple différents des siens. L'extraordinaire variété des paysages bretons, la douceur de notre climat, les mille beautés cachées semblent à première vue inépuisables et l'on peut penser que la Bretagne sera toujours hospitalière pour l'étranger en quête de découvertes...

Penser cela serait oublier le très grave danger que fait peser sur l'avenir de notre pays la maladie moderne des peuples inconscients : le vandalisme généralisé...

Le touriste ne vient pas en Bretagne pour les seules plages ou pour la seule tranquillité de nos landes : il vient chez nous pour apprendre à vivre à l'échelle humaine dans le cadre prestigieux qu'ont embelli nos ancêtres.

Et il faut bien convenir que peu à peu nous détruisons avec folie l'héritage de nos pères et que le jour n'est plus éloigné où nous pourrions pleurer sur la beauté de la Bretagne du passé, face à la monotonie et terne laideur que nous aurons partout installée.

L'objet de cet article n'est pas de dresser un réquisitoire mais de lancer un appel : croyez-vous que cela puisse durer ainsi impunément ? Qu'on ne s'imagine surtout pas que les responsables sont inexistants : ils sont connus ou pourraient aisément l'être. Plus d'un nom est prononcé par les initiés et personne ne bouge : nous verrons pourquoi.

VANDALISME DE SOCIÉTÉ

Il convient tout d'abord de noter qu'il n'existe pas un mais plusieurs types de vandalisme. Il y a d'abord un vandalisme de société, image d'une civilisation. Victime d'une massification croissante, érosé par une vie urbaine étouffante, le Breton moderne perd contact avec la nature, la néglige puis finit par la considérer comme une ennemie. A ce phénomène se rattachent les abattages inconsidérés d'arbres, la pollution des eaux de rivières, les décharges abusives de détritus, les restes de camping ou de pique-nique qui souillent les « petits coins du dimanche ». Plus graves sont les atteintes aux paysages provoquées par les attraits de la spéculation. Ici, en Morbihan, ce sont de laides bâtisses à étages qui étalent leur béton provoquant dans un site littoral très pittoresque, là, en Finistère, des journalistes en mal de copie qui plagent : le Finistère en trois heures. Bitume et stations-service à gogo...

Ce vandalisme de société ne frappe pas que la campagne. Dans telle grande cité de Haute-Bretagne, on détruit consciencieusement de remarquables maisons anciennes. On brise l'harmonie d'une des plus belles places de Rennes en laissant se bâtir un grand bâtiment « moderne » au bout d'une perspective de vieilles maisons...

Seul un changement politique, un renouvellement de l'esprit public qui anime les dirigeants est susceptible de contrarier et d'arrêter cette destruction des caractéristiques bretonnes au profit des intérêts basement matériels d'une minorité.

(Voir suite page 3.)

LE SENS D'UN RETRAIT

par Michel PHILIPPONNEAU

L'U.D.B. est un parti de jeunes. Il est normal de voir ces jeunes réagir comme l'a fait le délégué des étudiants rennais qui, à la suite du retrait de la motion que je présentais à l'assemblée générale du C.E.L.I.B., a voulu dénoncer l'inefficacité de cet organisme, en renonçant à faire partie de son comité directeur.

Ces jeunes me disent aujourd'hui : « Vous pensez que nous aurions été désemparés si le vote de votre motion avait fait éclater le C.E.L.I.B. Vous n'avez pas voulu prendre la responsabilité de cet éclatement pour ne pas priver la Bretagne d'un organisme qui avait notre confiance et que beaucoup de régions nous envient. Nous sommes persuadés que vous avez fait pour nous, et seulement pour nous, un geste qui vous a beaucoup coûté. Mais ne valait-il pas mieux tailler dans le vif et débarrasser le C.E.L.I.B. de ce que vous avez appelé « des parasites et des rameaux morts » ? Est-il utile de conserver une unanimité de façade ? D'ailleurs, prétendez maintenir le C.E.L.I.B. dans une ligne apolitique, n'est-ce pas prendre en fait une certaine option politique, en semblant admettre que le pouvoir n'a pas de responsabilité dans la situation actuelle de la Bretagne et qu'il est capable de rétablir cette situation ? Pensez-vous sérieusement que ce pouvoir se laissera impressionner par « l'affirmation de la volonté de la population bretonne de toutes catégories sociales, de toutes opinions politiques, d'obtenir la reconnaissance des besoins particuliers de la région, un effort financier beaucoup plus déterminé, le vote d'une loi-programme authentique et une politique de choc de l'aménagement du territoire. »

Que puis-je répondre à ces critiques de jeunes Bretons ? Sur le dernier point je suis parfaitement d'accord : en retirant mon projet de motion, je pensais qu'un geste identique de M. Martray, secrétaire général du C.E.L.I.B., aurait répondu à cette ultime tentative pour maintenir l'unité. Terminer une telle séance sans déposer de motion aurait été plus digne pour les Bretons et plus inquiétant pour le pouvoir.

J'ai cependant voulu laisser une dernière chance à la formule unitaire. Le gouvernement peut se rendre compte qu'il est dangereux d'aller trop loin, que la patience des Bretons risque de ne pas être illimitée, et que lorsqu'ils seront parfaitement et unanimement conscients d'avoir été bafoués, il serait difficile de retrouver leur confiance.

Mais surtout, je n'ai pas voulu obliger les représentants des diverses forces économiques et sociales de la région à prendre parti sans avoir pu débattre de ces options fondamentales avec ceux qui leur ont fait confiance. Leur responsabilité est lourde. Le jour où ils s'engageront, ils devront avoir derrière eux tous les Bretons, et

(Voir suite page 2.)

L'assemblée du C.E.L.I.B. : une erreur et une défaite

Deux ans après l'Assemblée de Lorient qui avait vu l'adoption enthousiaste de la loi-programme, l'Assemblée générale de Brest du C.E.L.I.B. (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) s'est déroulée dans des conditions bien différentes. Cette loi-programme pour la Bretagne, de promesses non tenues en dupes successives, est maintenant anachronique; notre seule consolation est de savoir que sur le bureau d'un quelconque ministre dort un document budgétaire de quarante-deux pages: le projet gouvernemental de loi-programme d'investissements publics prévu par la loi du 4 août 1962 pour les régions sous-équipées...

Trois problèmes étaient posés à cette Assemblée générale :

— L'attitude du C.E.L.I.B. vis-à-vis du régime gaulliste ;

— Corrélativement, l'attitude à l'égard des parlementaires bretons qui votèrent le budget 1964 ;

— Enfin, devant la mise en place d'une officielle « Commission de Développement économique régionale », le choix entre la participation ou le boycott.

M. Phipponneau tira les conclusions logiques de l'évolution de l'économie bretonne depuis deux ans : « (la) dégradation (de) la situation économique de la Bretagne n'est pas liée seulement à l'absence d'une véritable politique d'entraînement, mais aussi aux conséquences d'une politique générale donnant priorité aux dépenses de prestige ». Il invitait la Commission régionale d'expansion économique, « à poursuivre et à renforcer sa tâche en préparant notamment une tranche régionale bretonne d'un V^e Plan-bis, comportant une autre répartition des grandes masses budgétaires, ce qui implique une modification de la politique générale, liée elle-même à un renouvellement du personnel politique ».

Par le truchement de M^e Lombard, maire de Brest, il proposait le boycott de la « Commission de développement économique » gouvernementale, pour montrer au pouvoir gaulliste que la Bretagne, victime d'un abus de confiance, refuse de lier son sort à un régime qui ne sait pas choisir entre les milliards du « Mirage IV » et les investissements nécessaires à notre survie.

La motion de M. Martray se contentait après trois paragraphes de récriminations, de faire confiance au gouvernement, aux « élus de toutes tendances » pour « le vote d'une loi-programme authentique sur plusieurs années, limitée, si nécessaire, à la seule Bretagne », avec l'habituelle menace d'une mobilisation de l'opinion bretonne. Défendant la thèse du C.E.L.I.B., organisme impartial, au-dessus des luttes politiques (une sorte d'Académie économique), M. Martray fut suivi en cela par la majorité des orateurs. Cette impartialité ne leur semble pas contradictoire avec la participation à un organisme officiel où ils escomptent avoir un pouvoir de contestation. Contestation par des « études impartiales, scientifiques » comme le demandait M. Fréville, maire de Rennes, qui se vit répondre par M. Phipponneau : « Mais, des études impartiales, scientifiques, il y a dix ans que nous en faisons ! » M. Martray fit remarquer à M. Phipponneau qu'il serait difficile d'arriver à un boycott de la Commission de Développement, quand déjà deux Conseils généraux ont désigné leurs représentants. « En participant, nous pourrions mieux influencer le pouvoir », dit en substance M. Martray ; et MM. Olivier, maire de Guingamp, et Mévellec, président de la F.D.S.E.A. du Finistère, renchérisse-

« Ce sont quarante-huit Bretons qui, dans ces Commissions, diront leurs mots, et quand on connaît l'obstination des Bretons... » etc. »

Quand on connaît, par exemple, les deux membres élus par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, MM. Audrein et de La Forest, deux hommes de droite dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont guère participé aux combats et aux travaux du C.E.L.I.B. C'est vouloir aussi ignorer les leçons des deux dernières années, c'est faire fi du nombre de membres désignés directement par le pouvoir, c'est se leurrer sur son fonctionnement. Comment oient-ils influencer l'action du gouvernement, quand le Super-Préfet, M. Stirn, devant le premier problème qui se pose à lui (le Conseil général d'Ille-et-Vilaine demandant de pouvoir être trois représentants au lieu de deux) n'a comme réponse : « Je suis quelque peu embarrassé pour vous répondre, parce qu'il s'agit là d'une décision qui ne m'appartient pas, mais qui appartient au gouvernement... » Le Super-Préfet de région : un intendant ? Non, un adjutant qui doit en référer à ses supérieurs...

Certes, le pouvoir ne fut pas épargné à cette Assemblée du C.E.L.I.B. On agita la menace de votes hostiles aux prochains élections, mais le problème posé, on l'éludiva. On devia vers de grands appels sentimentaux à l'union, à l'unité. Et fort curieusement, les premiers avocats de cette unité des Bretons furent les députés U.N.R. qui eurent bien du mal à concilier cette bretonnisation subite avec des couplets lyriques qui sentaient leur Michel-Debrède-intérêts-supérieurs-de-la-Nation...

M. Olivier, maire de Guingamp, évoqua les « larmes des milliers de jeunes Bretons » qui apprendraient le lundi « l'éclatement ou la désunion » du C.E.L.I.B. Peut-on, au moins, lui rappeler que les jeunes lecteurs du distingué *Telegramme de Brest* ignoraient même l'existence de cette assemblée générale ? Alors, leurs larmes...

Le C.E.L.I.B. a pu apparaître gagnant à l'issue de cette assemblée, M. Phipponneau avait eu peu de défenseurs, les orateurs C.F.T.C. et C.G.T. s'étant cantonnés dans des monologues doctrinaux, M. Tanguy-Prigent (P.S.U.) n'étant que l'ombre de lui-même et le représentant de l'A.G.E.R. annonçant dans le brouhaha final, la décision (inexpliquée) de son syndicat de se retirer du C.E.L.I.B.

Après quelques passes d'armes sur l'emploi du mot « Ouest » et du mot « Bretagne », le maintien de la motion de M. Martray et son adoption à la quasi unanimité dans le désordre général — il était 14 h 28 et il fallait faire place pour la séance de cinéma !!! — prouvaient que la Bretagne venait de perdre un point. Le sourire des parlementaires U.N.R. à la sortie le montrait d'ailleurs bien : le C.E.L.I.B. continuait... c'est-à-dire que Paris venait d'obtenir la reddition du seul Comité qui pouvait remettre en cause sa « réforme régionale ». La prise de conscience politique des assistants s'était finalement limitée au défautement : an avait hué l'inconditionnel inconscient de Paulpiquet ! Quelle victoire !

Pour avoir choisi le sentimentalisme de façade et la capitulation de fait, le C.E.L.I.B. a perdu une grande partie de la confiance que la jeunesse bretonne — les cadres de demain — pouvait avoir en lui. Plus une faute ne lui est permise...

Yann-Cheun VEILLARD.

VANDALISME

(Suite de la page 1.)

taire précaution de la faire sceller dans le mur...

Surtout ces bandes de voleurs bénéficient d'une incroyable impunité. Si la dispersion de la richesse et gaulliste Mme Dassault a suffi à mobiliser toutes les polices de l'hexagone, on peut se demander devant la carence officielle, si l'enlèvement pièce à pièce du calvaire de Plougastell-Daoulas entraînerait seulement le plus petit barrage de gendarmerie sur les routes. Il ne faut jamais oublier que les forces de l'ordre n'ont pas arrêté un seul vandale ces dernières années ! Comment peut-on espérer faire croire que le nécessaire est fait ? La encore, les Bretons et leur patrimoine sont considérés comme la cinquième roue de la charrette... Il est évident que la tentation est grande pour les bandes de voleurs d'objet d'art de continuer et d'amplifier leurs actions puisqu'aucune mesure n'est prise contre eux. Ils frappent de plus en plus haut ! Ainsi à Josselin, le magnifique tombeau d'Olivier de Clisson et de sa femme a été délesté avant guerre de la statue de la levrette qui ornait le pied du gisant. Il y a quelques années, c'est son pendant, la statue en marbre d'un lionceau qui a disparu. La taille de l'objet, sa situation dans l'église de Josselin, la date du vol — la veille d'une démarche des Monuments historiques — prouvent que ce forfait n'a pu s'accomplir qu'avec l'aide de complicités bien placées...

Apparemment, une certaine prise de conscience a lieu. Une commission ad hoc a été nommée pour le recensement préalable des richesses artistiques de la Bretagne. Mais, d'une part, cette commission exercera ses talents dans les cinq départements bretons, la Loire-Atlantique étant officiellement exclue, d'autre part les crédits qui lui sont alloués sont si ridiculement faibles que des membres de cette commission ne cachent pas leur pessimisme : au mieux, ils pourraient dresser la liste de ce qui aurait pu être sauvé si...

Si demain, les Bretons, dans ce domaine comme dans tous les autres, se secouaient, ouvriraient les yeux et, constatant que Paris à d'autres chats à fouetter que de protéger leur patrimoine artistique et culturel, décidaient de prendre la chose en main. Si les municipalités protégeaient leurs œuvres d'art au lieu de consacrer leur argent à la célébration des diverses guerres que Paris fit faire aux Bretons. Si les curés surveillaient les églises, éduquaient leurs paroissiens. Si les groupements de jeunesse, délaissant le yé-yé pour un temps, se consacraient dans des tâches de restauration ou d'entretien comme cela se fait dans les pays de l'Est, en Allemagne ou en Israël. Si les Bretons enfin, cessant d'avoir honte de leur passé prenaient conscience d'eux-mêmes, bien des choses changeraient dans notre péninsule et il ne ferait pas bon venir s'y livrer au vandalisme...

R. LEPROHON.



IFFIG

Templiers : ça éviterait ainsi au gouvernement de transformer l'abbaye en caserne.

— a vu (et n'a guère apprécié) les nouvelles affiches communistes sorties à l'occasion du récent congrès du P.C.F.

— constate que le parti communiste est (avec l'U.N.R.) le seul parti à user et à abuser du tricolore, des cartes de l'hexagone et des Mariannes de tout style.

— se demande ce qu'un tel déploiement patriotard peut avoir à faire avec le marxisme-léninisme.

— a appris une nouvelle implantation militaire en Bretagne : le centre interarmes des opérations amphibies s'implante à Lorient et à Penthièvre, au cœur de la presqu'île de Quiberon.

— pense que le ministère des Armées contribue d'une manière très personnelle à l'industrialisation de la Bretagne.

— remarque qu'il s'agit d'un transfert : le centre fonctionnait auparavant à Arzew (« département français » d'Oranie)...

L'AUTOROUTE DU CENTRE

A défaut de mettre à voie normale le réseau métrique le gouvernement avait promis pour 1965 une autoroute. Seuls, quelques kilomètres ont été élargis : la déviation nous montre sous tous les angles ces quelques tronçons ! Il avait été prévu que cette autoroute emprunterait la Nationale 164 bis de Rennes à Carhaix, puis la N. 164 jusqu'à Brest. Mais une route en mauvais état coûte cher à élargir ; pour gagner du temps et de l'argent, il a été décidé que « l'autoroute » emprunterait la N. 12 de Rennes à Saint-Gilles, puis on l'a prolongée jusqu'à Montauban : curieux tracé et curieuse façon de tenir ses promesses... Pourquoi « l'autoroute » ne passerait-elle pas par Saint-Méen, Montfort et Rennes ? Cette portion de route est dans un état déplorable ; on a eu la prudence de la déclarer : de future autoroute, elle est devenue modeste D. 135 ! Sans doute le gouvernement attend que le département la remette en état pour la reclasser parmi les « nationales ».

Des parlementaires qui ont voté le budget 1964 « parce qu'ils ont cru la parole du gouvernement », peu doivent emprunter « l'autoroute du centre »...

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— J'ai reçu le dernier numéro du « Peuple breton » ce matin. Cette fois je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur toute la ligne et de ne vous adresser que des éloges. Bravo ! Voilà ce que j'appelle un numéro bien construit. L'information proprement bretonne y domine largement et un article comme « Impérialisme pas mort » y rappelle fort justement que vos horizons dépassent ceux de notre péninsule. La « feuille d'information » de l'AGER est tout simplement ahurissante. Un tel tract distribué au restaurant universitaire par les syndicalistes étudiants rennais est étonnant ! Il y a seulement trois ans ! — Abardare (Pays de Galles).

— Je lis avec beaucoup d'intérêt l'entrevue que vous a consentie Gaston Dufferre et ses réponses concernant, en particulier, le sort à réserver à la langue et à la culture bretonne. Ses réticences, sans me surprendre tout à fait, m'étonnent quand même un peu. En effet, à Marseille, les foyers de culture populaire, fédéralistes et occitans, se situent nettement à gauche. Victor Gély, puis Valère Bernard étaient socialistes, voire socialistes. Et puis il y a Jaurès. Gaston Dufferre peut-il faire moins que Jaurès ?

Je profite de l'occasion pour vous dire l'intérêt que je prends à la lecture de votre journal que me communique un ami breton. Je suis mal-mémoire un Occitan exilé en Lorraine, ce qui ne m'empêche pas de suivre d'assez près l'action menée au pays, ni de m'y associer à l'occasion. Je suis d'ailleurs membre, depuis sa fondation, de l'Institut d'études occitanes de Toulouse. — Ferbach. Abonné au « Peuple breton », c'est avec intérêt et sympathie que je lis votre journal où se exprime jusqu'ici sans concession le point de vue du Mouvement breton de gauche, tout en se gardant d'attaques inconsidérées contre les autres fractions de l'Emzav.

— Votre mouvement tend à réaliser le vœu que formait Yann-Ber Piriou, lorsqu'il m'écrivait en janvier 1963 : « Notre rêve le plus cher est de voir se constituer un jour dans ce pays une force bretonne authentique et saine, digne héritière des

Bonnets rouges de 1675, de Lamennais, de Yann Sohier, fondateur d'Ar Falz, et de Yann-Vari Perrot... »

— Je suis d'accord avec votre correspondant A. Le Toquin, de Rennes, lorsqu'il écrit qu'on ne tirera rien de la droite « pour l'autoroute ». Le Mouvement breton est, en effet, par définition, une force d'émancipation du peuple breton, donc, nécessairement, une force de contestation de l'ordre établi. On ne voit pas très bien, dans ces conditions, ce que l'Emzav pourrait attendre des notables et des conservateurs qui sont les défenseurs naturels de ce même « ordre ».

— Par contre, je ne suis pas du tout d'accord avec votre correspondant lorsqu'il voit un critère du caractère « réactionnaire » du Mouvement breton d'aujourd'hui dans le fait que ce presse d'action bretonne a publié « plus de cent articles sur l'abbé Perrot ».

— Outre ce cette estimation me paraît exagérée, on qualifie de réactionnaire le prêtre issu du peuple, qui a vécu toute sa vie au milieu du peuple et n'a pas craint d'affronter les « foudres » de son évêque en défendant courageusement la langue bretonne et les droits du peuple breton, est-il un signe d'esprit réactionnaire ?

— Yann-Vari Perrot était tout le contraire d'un conformiste et d'un sectaire, lui qui, bien que prêtre, assista aux obsèques purement civiles de Yann Sohier, où il rencontra Marcel Cachin.

— Sous peine de tomber dans l'ornière de la vieille gauche française, la jeune gauche bretonne doit à mon avis, éviter tout anticléricalisme systématique. Il y a lieu de faire à Laissons à d'autres ces querelles dépassées, propres aux pays latins et étrangères aux peuples celtiques.

— Le Mouvement breton progressiste prouverait l'originalité de sa mission, non en les opposant, mais en réalisant la synthèse des deux courants de pensée : le chrétien et le révolutionnaire — qui rebâtit la dualité du tempérament breton, à la fois mystique et égalitaire. Vous trouveriez dans cette synthèse une force accrue au vu de l'action. — E.T., Rennes.

RADIO - TÉLÉVISION

Jean QUÉMÉRÉ

3, rue de la Halle - QUIMPER

★

Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI

"La Voix de son Maître"

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry

R. C. Quimper 56 A 594